

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 04549

Numéro SIREN : 509 600 987

Nom ou dénomination : A. K. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt 7906

AK DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue 19/21 Rue de la République
8/10 rue du Chevalier Roze
13002 MARSEILLE
509 600 987 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{ER} FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un et,
Le 1^{er} février,
A 10 heures,

La société LUMAR, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 47 000 euros, ayant son siège social 3, boulevard de l'Avenir, 13012 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 510 566 433 RCS MARSEILLE, représentée par son président, Monsieur Luc MARCAINI,

Associée unique de la société AK DISTRIBUTION,

A pris la décision suivante relative au changement de présidence.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, à la suite de la signature de la convention de cession en date du 10 février 2021 et la remise de la démission de Madame Karen DUBOUCHE, représentante de la société U PROXIMITE FRANCE – UPF, elle-même Présidente de la Société PROMARS a remis la démission de la société PROMARS de son mandat de présidente dans la société AK DISTRIBUTION à compter du 31 janvier 2021, décide de se nommer en qualité de nouveau président de la société à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la SAS LUMAR, son président
Monsieur Luc MARCAINI

